

LES ADHÉRENTS DE MISSION HANDICAP ASSURANCE

Créée par la Fédération Française de l'Assurance (FFA) le 8 juillet 2016, l'association **Mission Handicap Assurance** est une structure dédiée, destinée à favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap au sein des sociétés d'assurances.

Fortes de l'expérience de l'association GEMA Handicap créée en 2009, les sociétés d'assurances regroupées au sein de la FFA ont décidé de développer et élargir les actions engagées à l'ensemble de la branche.



LES MISSIONS : TROIS PÔLES D'ACTIVITÉ

Mission Handicap Assurance a pour objet d'accompagner et d'aider les entreprises adhérentes dans la mise en œuvre de leur politique d'insertion des personnes en situation de handicap.

Elle exerce les missions suivantes, autour de trois pôles d'activité :

- des actions visant à l'insertion, à la formation et à l'accompagnement des publics concernés ;
- des actions de communication, d'information, de sensibilisation et de mobilisation ;
- des initiatives favorisant la coopération, le partenariat et l'innovation entre ses adhérents et avec des acteurs du monde du handicap.

La qualification *via* la formation par alternance est la clé pour l'accès à l'emploi des personnes handicapées. Cet enjeu bien compris par les sociétés d'assurances les a amenées à mutualiser toutes les ouvertures de poste, à s'unir lors des forums métiers pour sélectionner des candidats pour la formation préqualifiante et à proposer des contrats de professionnalisation incluant une formation par alternance.



LE DISPOSITIF DE FORMATION QUALIFIANTE

Le dispositif a pour objectif de faciliter l'acquisition des compétences indispensables permettant aux personnes détenant une Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH), mais sans les diplômes habituellement recherchés, d'exercer des métiers de l'assurance.

Après une première phase de présélection, les candidats retenus s'engagent dans une période de formation préqualifiante et sont parrainés par une entreprise. Puis, les candidats se voient proposer un contrat de professionnalisation afin de préparer en alternance un Certificat de qualification professionnelle (CQP, sur 12 mois) ou un BTS (sur 24 mois).

Conçu en coopération avec les acteurs associés au projet, ce dispositif allie cohérence et rigueur.



LA GOUVERNANCE

Mission Handicap Assurance est une association loi 1901, sans but lucratif, dotée de la personnalité morale.

- L'**assemblée générale** qui regroupe l'ensemble des adhérents de l'association, est convoquée deux fois par an, en juin et décembre.
- Le **conseil d'administration** comprend 15 membres, dont 14 représentant les entreprises dans leur diversité et un administrateur désigné par la FFA. En charge de la définition des orientations et des actions directrices de l'association, le conseil d'administration se réunit au moins trois fois par an.
- Les trois **comités de suivi** s'assurent, pour chacun des trois pôles d'activité, de la bonne mise en œuvre des décisions du conseil d'administration en liaison avec la secrétaire générale de l'association. Chaque comité comprend 15 membres et se réunit trois fois par an.
- Le **réseau des correspondants handicap** assure la liaison permanente et opérationnelle entre l'association et ses adhérents. Dans ce cadre, le correspondant handicap, désigné par chaque société ou groupe adhérent(e), est l'interlocuteur privilégié de l'association. Ce réseau a également pour mission de favoriser le partage d'informations, d'émettre des propositions, de suggérer la mise en place de projets ou de groupes de travail et, plus largement, de participer à la dynamique d'actions en faveur de l'insertion des personnes handicapées dans l'assurance. Il se réunit deux fois par an.

L'équipe, constituée de trois collaboratrices permanentes et de deux alternants, est au service des adhérents.

Pour contacter Mission Handicap Assurance :

→ **Marie-José UGER, secrétaire générale**

01 48 24 24 80 - mj.uger@handicap-assurance.fr

→ **Anne PELLETRET, chef de projet**

01 48 24 24 81 - a.pelletret@handicap-assurance.fr

→ **Marie-Ange VILDEUIL, chargée de mission**

01 48 24 24 83 - ma.vildeuil@handicap-assurance.fr

26 boulevard Haussmann

75009 Paris

01 42 47 90 00